



Conférence annuelle 2021 sur le droit européen des aides d'État

- Actualités de la Commission européenne et de la CJUE
- Révisions récentes et en cours des règles sur les aides d'État
- Aides d'État et pandémie de Covid-19

Trèves, 21-22 octobre 2021

**UP
GRADE**
YOUR LEGAL
EXPERTISE



Intervenants

Cees Dekker, Associé, Nysingh, Utrecht

Juliette Delarue, Juriste senior responsable des aides d'Etat, ClientEarth, Bruxelles

Jacques Derenne, Associé, Sheppard Mullin, Bruxelles, Professeur à l'Université de Liège et à la *Brussels School of Competition*

Cvetelina Georgieva, Membre du service juridique, Equipe AIDE - Aides d'état et dumping, Commission européenne, Bruxelles

Johannes Luebking, Conseiller principal pour la Coordination du Semestre Européen, Task Force pour la relance & la résilience, Commission européenne, Bruxelles

Elżbieta Głowicka, Directrice, E.CA Economics, Berlin

Viktor Kreuzschitz, Juge, Tribunal de l'Union européenne, Luxembourg

Nicola Pesaresi, Chef de l'unité B/2, Aides d'État, Énergie et Environnement, DG Concurrence, Commission européenne, Bruxelles

Elisabetta Righini, Associée, Latham & Watkins LLP, Bruxelles

María Segura Catalán, Associée, Clayton & Segura, Cabinet d'avocats spécialisé en aides d'État, Bruxelles

Ulrich Soltész, Associé, Gleiss Lutz, Bruxelles

Karl Soukup, Directeur général adjoint f.f. chargé des aides d'État, DG Concurrence, Commission européenne, Bruxelles

Kai Struckmann, Associé, White & Case, Bruxelles

Michael Jürgen Werner, Associé, Norton Rose Fulbright, Bruxelles

Rasa Zaščirinskaitė, Associée, Directrice du groupe de pratique sur le droit de la concurrence, COBALT, Vilnius

Principaux thèmes abordés

- Actualités de la Commission européenne et de la CJUE
- Lignes directrices révisées sur les aides d'État à finalité régionale
- Projet de lignes directrices concernant les aides d'État en faveur du climat, de l'énergie et de l'environnement
- Révision en cours des règles sur les aides d'État
- Aides d'État en faveur des compagnies aériennes
- Mise en œuvre des règles sur les aides d'État par les juridictions nationales
- Aides d'État et fiscalité

Langues
Français, allemand et anglais
(avec interprétation simultanée)

Référence
221R20f

Organisation
ERA (Avgustina Dorich)
Avec le soutien de
Jacques Derenne



Avec le soutien du programme Erasmus+
de l'Union européenne

Conférence annuelle 2021 sur le droit européen des aides d'État

Jeudi 21 octobre 2021

08h45 Accueil des participants

09h15 **Ouverture de la conférence**
Avgustina Dorich

I. ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POLITIQUE ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÈGLES *Présidence : Jacques Derenne*

9h30 **Le Pacte vert pour l'Europe et son influence sur la politique en matière d'aides d'État : domaine de l'énergie**
Nicola Pesaresi

10h00 Discussion

10h15 **Projet de lignes directrices sur les aides d'État en faveur du climat, de l'énergie et de l'environnement**
Juliette Delarue, Kai Struckmann

10h45 Discussion

11h00 **Nouvelles lignes directrices sur les aides d'État à finalité régionale pour la période 2022-2027**

- Éléments essentiels
- Prochaines étapes pour les États membres

Elżbieta Głowicka

11h30 Discussion

11h45 Pause café

12h15 **Révision des règles sur les aides d'État**

- Lignes directrices sur le financement des risques
- Communication sur les projets importants d'intérêt européen commun
- Règlement général d'exemption par catégorie

Michael Jürgen Werner

13h00 Discussion

13h15 Déjeuner

II. ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POLITIQUE ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÈGLES (suite) *Présidence : Juliette Delarue*

14h15 **Fond de relance de l'UE, résilience et aides d'État**
Johannes Luebking

14h45 Discussion

15h00 **Mise en œuvre par les juridictions nationales des règles sur les aides d'État : nouveautés**

- Communication de 2021 sur la mise en œuvre des règles
- Jurisprudence récente

Jacques Derenne

15h30 Discussion

15h45 Pause café

16h15 **Aides d'État en matière fiscale : situation actuelle et sujets brûlants**

- Leçons essentielles des arrêts *Amazon* et *Engie*
- Autres affaires récentes d'aides fiscales

María Segura Catalán

16h45 Discussion

III. AIDES D'ÉTAT ET PANDÉMIE DE COVID-19 *Présidence : Jacques Derenne*

17h00 **Aides d'État en faveur des compagnies aériennes dans le contexte du Covid-19**
Cvetelina Georgieva

17h30 **La suppression éventuelle du régime d'aide Covid-19 : quand et comment ?**
Cees Dekker

18h00 Discussion

18h15 Fin de la première journée

19h30 Dîner

Objectif

Cette conférence a pour but de permettre aux praticiens d'être informés des développements les plus récents du droit de l'UE en matière d'aides d'État tant au niveau de la Cour de justice de l'UE que de la Commission européenne. Une attention particulière sera accordée au suivi du « bilan de qualité », aux affaires d'aides d'État en matière fiscale et à la mise en œuvre des règles sur les aides d'État par les juridictions nationales.

Qui devrait y participer ?

Cette conférence s'adresse aux juristes spécialistes du droit des aides d'État, notamment avocats, juristes d'entreprise, fonctionnaires et représentants de l'industrie.

Ce que les participants en ont pensé en 2020

« Intervenants de haut niveau, sujets intéressants, panorama complet et bonne analyse de la jurisprudence la plus récente »

« Approche très interactive des questions concernant les aides d'État, nombreux échanges, variété d'éléments pour prolonger la réflexion par la suite. Cette conférence est toujours excellente. »

« La vue d'ensemble de l'événement était complète et la répartition entre les deux jours entre les aspects politiques et la jurisprudence était utile. »

Lieu

Centre de conférences de l'ERA
Metzer Allee 4
D-54295 Trèves
Allemagne

Formation continue (CPD)

Les conférences et séminaires organisés par l'Académie de Droit Européen permettent l'acquisition d'heures de formation continue (CPD). La participation à la présente formation correspond à 9 heures de formation continue.

Vos interlocuteurs



Avgustina Dorich
Cheffe adjointe de la Section Droit des affaires
E-mail : adorich@era.int



Nathalie Dessert
Assistante
E-mail : ndessert@era.int

Vendredi 22 octobre 2021

9h00 Accueil des participants

Présidence : *Jacques Derenne*

IV. ACTUALITÉS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

9h30 **Discours introductif :**
Priorités pour la mise en œuvre des Aides d'État et projets de la Commission européenne
Karl Soukup

10h15 Discussion

10h45 Pause café

V. JURISPRUDENCE RÉCENTE

11h15 **Arrêts importants de la Cour de justice et du Tribunal de l'Union européenne**
Viktor Kreuschitz

12h00 Discussion

12h30 **Discussion en groupe : analyse de la jurisprudence récente**

- Avantage et sélectivité
- Transfert de ressources d'État et imputabilité
- Compatibilité avec le marché intérieur

Ulrich Soltész
Rasa Zaščirinskaitė
Elisabetta Righini

13h15 Discussion

13h30 Fin de la conférence

Pour un programme actualisé : www.era.int

Le programme est susceptible de changer.



Heures indiquées dans le fuseau horaire CEST
(Heure d'été d'Europe centrale)

À vos agendas

Cours d'été sur le droit européen des marchés publics

En ligne, 13-17 septembre 2021

Conférence annuelle 2021 sur le droit européen de la concurrence

Trèves et en ligne, 9-10 décembre 2021

Remarque importante

Si vous vous inscrivez à l'événement en présentiel et que la pandémie de Covid-19 nous contraint à organiser l'événement uniquement en ligne, vous pourrez soit suivre l'événement en ligne (auquel cas nous vous rembourserons la différence de prix), soit annuler votre inscription sans frais. L'ERA vous remboursera en outre intégralement vos frais de participation si vous ne pouvez pas assister à l'événement à cause du Covid-19.

Règles de prévention et d'hygiène du Covid-19

La sécurité de nos clients, partenaires et personnel est notre priorité. ERA prendra des précautions d'hygiène strictes et assurera une surveillance continue et le respect des réglementations d'hygiène applicables liées à Corona.

Vous trouverez ici des informations pertinentes et actualisées concernant les conditions d'entrée en Allemagne.

Le nombre de places pourrait être limité selon les restrictions Covid-19 actuelles auxquelles nous devons nous conformer. Nous vous recommandons de vous inscrire plutôt tôt que tard.

Informations complémentaires :
www.era.int/fr/COVID

Abonnement à l'e-learning – Concurrence, aides d'État et droit des marchés publics

Il n'a jamais été si simple de se former en droit et d'acquérir des points CPD !

En souscrivant un abonnement annuel à l'e-learning de l'ERA, vous pouvez accéder aux 64 cours en ligne déjà disponibles dans notre catalogue et à tous les nouveaux cours publiés sur l'actualité du droit européen en matière de marchés publics, de concurrence et d'aides d'État, présentés par les meilleurs experts européens actifs dans les institutions de l'Union, les autorités nationales, le secteur privé et le monde universitaire.

Chaque cours comprend une vidéo de l'orateur, ses slides, une documentation de référence complète, un questionnaire et la possibilité d'obtenir un certificat de participation. Les cours peuvent également être téléchargés et visionnés hors ligne. Consultez notre site pour plus d'informations : www.era.int/?130199&fr

Formulaire d'inscription

Conférence annuelle 2021 sur le droit européen des aides d'État

Trèves, 21-22 octobre 2021 / Référence: 221R20f



Europäische Rechtsakademie
Academy of European Law
Académie de Droit Européen
Accademia di Diritto Europeo

Inscription

Fax : +49 (0) 651 93737-773

E-mail : info@era.int

Inscription en ligne :
www.era.int/?130335&f

Adresse postale :
ERA
Postfach 1640
D-54206 Trier

Lieu

Centre de conférences de l'ERA
Metzer Allee 4
D-54295 Trèves
Allemagne

Langues

Français, allemand, anglais
(avec interprétation simultanée)

Contact

Nathalie Dessert
Assistant
E-Mail : ndessert@era.int
+49 (0)651 - 93737 -220

Hébergement au tarif préférentiel



Vienna House Easy Trier,
à pd € 99
www.viennahouse.com
+49 (0)651-9377-0



Villa Hügel Trier,
à pd € 111
www.hotel-villa-huegel.de
+49 (0)651-93710-0



Park Plaza Trier,
à pd € 117
www.parkplaza-trier.de
+49 (0)651-9993-0

Veillez réserver votre chambre directement auprès de l'hôtel en mentionnant le titre et la référence du séminaire (art. 16 des conditions générales).



www.era.int/?130335&f

Je souhaite m'inscrire pour l'événement ci-dessus.

Veuillez mettre à jour mes coordonnées Mes coordonnées sont exactes Merci de supprimer mon adresse

VEUILLEZ REMPLIR CE FORMULAIRE EN MAJUSCULES SVP :

Titre	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M	Autre	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>			
Nom	<input type="text"/>			
Société	<input type="text"/>			
Fonction	<input type="text"/>	Tel.	<input type="text"/>	
Département	<input type="text"/>			
E-Mail	<input type="text"/>			
N° et rue	<input type="text"/>			
CP et lieu	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>	

Langue pour le séminaire : français allemand anglais

Programme de soirée : Je m'inscris au programme de soirée le 21 octobre (sans frais supplémentaires)

Je souhaite recevoir un certificat de participation indiquant mon nombre d'heures de formation accomplies. Pour pouvoir comptabiliser ces dernières, j'accepte que ma participation soit retraçable.

Frais de participation

Frais	Standard	UE & fondateurs de l'ERA*	Jeunes avocats & autres groupes**
Inscription avant le 28 septembre 2021	€ 711.00 <input type="checkbox"/>	€ 533.25 <input type="checkbox"/>	€ 533.25 <input type="checkbox"/>
Inscription jusqu'au 28 septembre 2021	€ 790.00 <input type="checkbox"/>	€ 592.50 <input type="checkbox"/>	€ 592.50 <input type="checkbox"/>

* UE & fondateurs de l'ERA

- au personnel des institutions et organes de l'Union européenne
- au personnel des co-fondateurs de l'ERA : tous les Etats membres de l'UE (la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Chypre, l'Espagne, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la République Tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède), le Royaume-Uni, les Länder allemands, l'Ecosse et la Ville de Trèves

** Jeunes avocats & autres groupes

- aux jeunes juristes jusqu'à 30 ans inclus (important : une copie de la carte d'identité ou d'un document équivalent devra être présentée sur demande)
- aux collaborateurs d'universités ou d'établissements scientifiques assimilés exerçant cette activité à titre principal
- aux collaborateurs d'organisations caritatives
- lors de l'inscription simultanée par la même organisation d'un minimum de trois employés pour le même séminaire
- Fellows of the European Law Institute

Mode de paiement

Carte de crédit Pour un règlement par carte de crédit passez par notre site : www.era.int/?130335&f

Virement bancaire Je fais un virement sur le compte de l'ERA à la Deutsche Bundesbank Saarbrücken :
IBAN : DE145900 00 00 58501900 – BIC : MARKDEF1590

Important : Veuillez indiquer votre nom et le n° de séminaire sur le formulaire de virement.

Adresse de facturation différente :

Par ma signature je confirme ma participation et j'accepte les conditions générales : www.era.int/noticelegale